CONDITIONS GÉNÉRALES HELLO4YOU (VALABLES A PARTIR DU 15.03.2016)

Les conditions générales Hello4You sont régies par les Conditions générales bancaires de BNP Paribas Fortis SA et par les Conditions particulières qui s'appliquent aux services bancaires souscrits par le client.

Article 1 : DESCRIPTION DU CONCEPT

1.1 Hello4You

Hello4You désigne un ensemble de services bancaires gratuits pour les jeunes de 18 à 27 ans inclus comprenant :

- Compte à vue en EUR (ci-après dénommé "compte de référence")
- Frais de gestion compte à vue
- Frais de gestion carte de banque
- Carte de banque avec service de retrait d'argent et de paiement chez les commerçants
- Extraits de compte délivrés via les canaux digitaux
- 1 personnalisation par an de la carte de banque
- 1 remplacement par an de la carte qui a été perdue/volée
- 1 carte de paiement prépayée.
- 1 carte de crédit 'Classic': 1ère année gratuite, ensuite 50% de réduction (moyennant acceptation)
- Easy Banking
- PC banking
- Phone banking
- Paiements avec la carte de banque dans la zone euro
- Retraits d'argent avec la carte de banque dans la zone euro
- Retraits d'argent au guichet des agences BNP Paribas Fortis
- Virements européens (virements SEPA) 'papier' simples
- 1 compte d'épargne Hello4You

Les services bancaires repris dans l'offre Hello4You doivent être demandés par le(s) détenteur(s) du Hello4You et sont octroyés s'il(s) répond(ent) aux conditions d'octroi concernées.

Les services bancaires qui ne sont pas repris dans l'offre Hello4You peuvent être obtenus séparément (pour autant que les conditions d'octroi soient remplies) et seront facturés au tarif habituel (disponible en agence, via la Hello Team ou sur les sites internet de la banque).

1.2 Détenteur(s) du Hello4You

Le(s) détenteur(s) du Hello4You est/sont le(s) titulaire(s) du compte de référence et doi(ven)t répondre aux conditions suivantes :

- Personne physique
- Juridiquement capable
- Majeur (âge minimum : 18 ans)
- Age maximum à l'ouverture : 27 ans et 9 mois

1.3 Compte de référence

Le compte de référence doit répondre aux conditions suivantes :

- Compte à vue en EUR à usage privé
    - Maximum 2 titulaires
    - S'il y a 2 titulaires, ils se donnent mutuellement procuration
- Le(s) détenteur(s) est(sont) le(s) seul(s) titulaire(s) du compte de référence.
- Le compte ne peut être un compte "nu-propriétaire".
- Le compte ne peut pas avoir une opposition bloquante.

Article 2 : DÉFINITIONS DES PRODUITS

Entrent en ligne de compte dans le cadre du Hello4You :

- Frais de gestion : uniquement les frais de gestion du compte de référence
- Carte de banque avec service de retrait d'argent, de paiement chez les commerçants : maximum deux cartes liées au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire de la carte
- Frais de gestion des cartes de banque comprises dans le Hello4You
- Extraits de compte délivrés via les canaux digitaux
- 1 carte de paiement prépayée.
- 1 carte de crédit 'Classic': 1ère année gratuite, ensuite 50% de réduction : maximum deux cartes liées au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire de la carte
- Easy Banking : maximum deux contrats au nom du (des) détenteur(s) du Hello4You
- PC banking : maximum deux contrats au nom du (des) détenteur(s) du Hello4You et tous les contrats au nom d'un mandataire (non titulaire) du compte de référence Hello4You si celui-ci est aussi le compte de tarification du contrat
- Phone banking : maximum deux contrats au nom du (des) détenteur(s) du Hello4You
- Paiements avec la carte de banque dans la zone euro : liés au compte de référence
- Retraits d'argent avec carte de banque dans la zone euro : du compte de référence
- Retraits d'argent au guichet : liés au compte de référence
- Virements européens (virements SEPA) 'papier' simples gratuits
- 1 compte d'épargne Hello4You

Article 3 : De quand (adhésion) à quand (sortie) les avantages Hello4You s'appliquent-ils ?

- Frais de gestion Compte à vue :
  - Compte existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau compte : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Frais de gestion carte de banque :
  - Service existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau service : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Carte de banque avec service de retrait d'argent, de paiement chez les commerçants :
  - Service existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau service : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Carte de paiement prépayée :
  - Service existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau service : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Carte de crédit 'Classic' :1ère année gratuite et ensuite 50% de réduction
  - Service existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau service : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- PC banking / Easy Banking:
  - Service existant : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
  - Nouveau service : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Phone banking : du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie
- Paiements avec la carte de banque dans la zone euro : du jour civil suivant le jour d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus
- Retraits d'argent avec la carte de banque dans la zone euro : du jour civil suivant le jour d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus
- Retraits d'argent au guichet : du jour civil d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus
- Virements européens 'papier' simples : du jour civil d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus

Article 4 : Cotisations mensuelles

La formule Hello4You est gratuite.

Article 5 : Fin de l'adhésion

Sans préjudice des dispositions des Conditions générales bancaires, la cessation de l'adhésion peut se faire comme suit :

- à la demande du/des détenteur(s): par simple avis à l'agence ou à la Hello team, le(s) détenteur(s) peut/peuvent à tout moment mettre un terme à son/leur adhésion au Hello4You ;
- à l'initiative de la banque : si les conditions relatives au(x) détenteur(s) et au compte de référence (art. 1.2 et 1.3) ne sont plus remplies, le(s) détenteur(s) perd(ent) automatiquement droit aux conditions tarifaires spécifiques du Hello4You.

Lorsque le(s) détenteur(s) atteint/atteignent l'âge de 28 ans, le Hello4You est automatiquement converti dans la formule bancaire disponible la plus appropriée en fonction des habitudes du/des détenteur(s) en matière d'utilisation des canaux d'accès bancaires mis à sa/leur disposition. Le(s) détenteur(s) sera/seront informé(s) de cette formule bancaire au moins deux mois avant la date de son/leur 28ème anniversaire, étant entendu qu'il(s) aura/auront la possibilité durant ce délai d'opter pour une autre formule que celle proposée par la Banque. En cas de cotitularité, la conversion interviendra au moment où le plus jeune des cotitulaires aura atteint l'âge de 28 ans.

Si l'usage privé du compte de référence est remplacé par un usage professionnel (à l'initiative du/des détenteur(s)), ce compte sera automatiquement transformé en Pro Pack (dans la mesure où les conditions d'octroi sont remplies).

À la fin de l'adhésion, tous les services financiers sont conservés (sauf demande expresse du (des) détenteur(s)) et les conditions des clients ordinaires (ou clients Pro Pack, voir paragraphe précédent) sont appliquées (ces conditions sont disponibles en agence ou via la Hello team).